



# COLLECTE

- des **EMBALLAGES VIDES** de **PRODUITS PHYTOSANITAIRES** et d'**HYGIÈNE** de l'**ÉLEVAGE**
- des **ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE USAGÉS**

**Du 1er au 4 juin 2026**

## Emballages concernés



Tous les bidons vides de produits phytosanitaires et d'hygiène de l'élevage en matière plastique, dont la capacité est inférieure ou égale à 25 litres.



Tous les sachets plastiques et boîtes : papier, carton ou multi-matériaux).



Tous pièges à mouches Ceratipak et Decistrap (ne pas mélanger les pièges à mouches avec les autres types de déchets).

## Équipements concernés



Gants



Combinaisons



Masques



Cartouches

## Consignes à respecter



> Les bidons doivent être parfaitement rincés, séchés et apportés en vrac au point de collecte. Les bidons contenant de l'eau ou des traces de produits seront refusés.

> Les bouchons doivent être placés à part dans un sachet plastique.

> Les boîtes et sachets doivent être vidés le plus possible, fermés et pliés.

**ATTENTION : NE PAS MELANGER LES SACHETS PLASTIQUES ET BOÎTES AVEC LES BIDONS PLASTIQUES**

Les équipements doivent être **placés dans un sac translucide prévu à cet effet** (sac EPI disponible en magasin d'agrofouritures)



## 12 points de collecte

Saint-André :  
Saint-Louis, Saint-Joseph, Tampon 600 :  
Petite-Île, Saint-Paul, Saint-Pierre :  
Saint-Benoît, Saint-Pierre :  
Plaine des Cafres :  
Saint-Pierre ZI no.4 :  
La Saline les Hauts :

CANE  
FERMES & JARDINS  
GAMM VERT  
SCIC RÉUNION  
SICA LAIT  
TALARMOR AGRI  
TERRACOOP CORBEIL



## Renseignements :

**Eco Agri Réunion**  
0692 46 00 48

